



---

**Commission économique pour l'Europe**

Conférence des statisticiens européens

**Groupe d'experts de la comptabilité nationale****Dix-huitième session**

Genève, 9-12 avril 2019

**Rapport****Note du Secrétariat***Résumé*

La réunion du Groupe d'Experts de la comptabilité nationale a tenu sa dix-huitième session à Genève du 9 au 12 avril 2019, en application d'une décision prise par la Conférence des statisticiens européens au mois de juin 2017 (ECE/CES/2017/13) et de la recommandation qu'il avait faite à sa précédente session, en mai 2018 (ECE/CES/GE.20/2018).

Le présent document, qui constitue le rapport du Groupe d'experts, a pour objet de rendre compte à la Conférence des statisticiens européens de l'organisation et des résultats de cette réunion.



## I. Introduction

1. La réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale s'est tenue à Genève du 9 au 12 avril 2019. La Réunion spéciale consacrée à l'Europe orientale, au Caucase, à l'Asie centrale et à l'Europe du Sud-Est a été organisée le 9 avril en collaboration avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), Eurostat et la Division de statistique de l'ONU. La réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale, consacrée à la mesure de la production mondiale, s'est tenue du 10 au 12 avril 2019. Elle était organisée conjointement avec Eurostat et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ont participé à la réunion des représentants des États ci-après : Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Mongolie, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République de Macédoine du Nord, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Ukraine et Uruguay.
2. Ont également assisté à la réunion des représentants de la Banque des règlements internationaux (BRI), de la Banque centrale européenne (BCE), de la Commission européenne, d'Eurostat, de l'AELE, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Fonds monétaire International (FMI), du Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT), de l'OCDE, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de la Division de statistique de l'ONU et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
3. L'ordre du jour provisoire a été adopté.
4. M. Sanjiv Mahajan (Office for National Statistics du Royaume-Uni) a présidé la Réunion spéciale consacrée à l'Europe orientale, au Caucase et à l'Asie centrale, à l'Europe du Sud-Est et à d'autres pays intéressés.
5. M. James Tebrake (Statistique Canada) a présidé le Groupe d'experts de la comptabilité nationale.

## II. Organisation de la réunion

6. Les questions de fond ci-après ont été débattues à partir d'exposés et de documents sollicités :

### A. Réunion spéciale consacrée à l'Europe orientale, au Caucase et à l'Asie centrale, à l'Europe du Sud-Est et à d'autres pays intéressés

- Guide sur la mesure de la production mondiale : principales recommandations.
- Coopération institutionnelle aux fins de la compilation des statistiques sur la production mondiale.
- Questions relatives aux données.

### B. Groupe mixte d'experts de la comptabilité nationale

- Séminaire sur les unités chargées des grands groupes.
- Partage des données en vue de mieux mesurer les activités des groupes d'entreprises multinationales.
- Comptabilisation de la production mondiale dans un contexte national.

- Travaux de recherche en cours concernant la numérisation.
- Travaux futurs et adoption du rapport.

### III. Résumé des principales conclusions de la réunion

7. On trouvera ci-après les principales conclusions et recommandations pour les futurs travaux. Tous les documents de la réunion sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=50361>.

#### A. Réunion spéciale consacrée à l'Europe orientale, au Caucase et à l'Asie centrale, à l'Europe du Sud-Est et à d'autres pays intéressés

8. La réunion spéciale était organisée conjointement par la CEE, Eurostat, l'AELE et la Division de statistique de l'ONU et présidée par Sanjiv Mahajan, Office for National Statistics du Royaume-Uni. Elle a examiné les principales recommandations du Guide pour la mesure de la production mondiale, les défis liés à la coopération institutionnelle pour la compilation de statistiques sur la production mondiale et les questions relatives aux données. La Banque centrale et le Comité de statistique d'Arménie, l'Institut statistique turc, Statistics Poland, l'Office statistique de Serbie, la Deutsche Bundesbank, la Banque centrale d'Uruguay, la Banque centrale du Tadjikistan, le Comité statistique national d'Azerbaïdjan, l'Office for National Statistics du Royaume-Uni, Eurostat et la CEE ont présenté des contributions.

9. Les participants n'ont pas identifié de nouvelles questions conceptuelles à ajouter au programme de recherche sur le Guide sur la mesure de la production mondiale et le Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008), mais ils ont reconnu que les liens entre le changement de propriété économique et les critères de résidence posaient problème.

10. La plupart des exposés ont porté sur les problèmes de mesure liés aux accords entre producteurs mondiaux, en particulier en ce qui concerne les biens expédiés à l'étranger pour transformation, le négoce international, la production de biens sans usine, les entités ad hoc, etc. La mondialisation a des répercussions sur l'ensemble de la chaîne de production statistique, depuis l'unité statistique jusqu'aux enquêtes auprès des entreprises et aux registres des entreprises et à la compilation des comptes nationaux et de la balance des paiements ; une approche coordonnée est donc nécessaire. Les intervenants ont mis en évidence les différences entre les défis à relever d'un pays à l'autre, avec différents produits concernés.

11. Un registre statistique des activités industrielles et commerciales de haute qualité et régulièrement mis à jour est nécessaire pour produire des statistiques économiques cohérentes et homogènes. La coopération avec les registres statistiques des activités industrielles et commerciales peut contribuer à garantir que les unités statistiques pertinentes figurent bien dans le registre et à améliorer la classification des secteurs et des activités pour les différentes unités ainsi que l'agrégation des données. Il est nécessaire d'établir le profil des entreprises complexes et des groupes d'entreprises (multinationales) pour se faire une idée précise de la structure, de la propriété et des activités des entreprises, mais ce travail exige également une préparation minutieuse et de réelles compétences. Les participants ont souligné l'importance de la collaboration aux niveaux national et international. Les exposés ont montré qu'au niveau national, la coopération et l'échange de données entre les offices nationaux de statistique et les banques centrales étaient indispensables pour produire des statistiques macroéconomiques de bonne qualité. Il faut aussi tisser des liens avec les autorités douanières et fiscales, les ministères des finances et les autres organismes qui détiennent des données utiles. Sur le plan international, l'importance de la coopération internationale avec les offices nationaux de statistiques partenaires a également été soulignée.

12. Le rôle que les lois relatives aux statistiques peuvent jouer pour faciliter le processus de production de statistiques ne doit pas être sous-estimé. Ces lois sont en effet à la base de la coopération nationale et internationale entre les statisticiens. La loi type sur les

statistiques officielles pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale (CEE 2016) donne des orientations pour l'établissement d'une législation statistique nationale conforme aux principes relatifs aux statistiques officielles. L'échange de données dans les pays membres de l'Union européenne (UE) est facilité par la législation européenne existante en matière de statistiques. Les pays extérieurs à l'UE pourraient bénéficier des dispositions de la législation de l'UE et s'en servir de base pour élaborer des protocoles d'accord spécifiques avec des pays partenaires ou avec des institutions partenaires dans le pays concerné.

13. Les participants ont souligné l'importance de l'échange de données d'expérience entre les statisticiens et ont demandé à la CEE et aux organisations partenaires de continuer à offrir aux statisticiens spécialistes de la balance des paiements, des finances et des comptes nationaux un cadre où ils pourraient examiner les questions d'intérêt commun. Les thèmes suivants pourraient être abordés lors des futures réunions du Groupe d'experts de la comptabilité nationale ou d'ateliers :

- La mesure et l'enregistrement cohérent de l'économie non observée dans les comptes nationaux et la balance des paiements ;
- Les accords de partage de la production ;
- Les services de jeux d'argent et de loterie, y compris l'enregistrement des transactions de commerce électronique transfrontalières ;
- Les crypto-monnaies ;
- Appui technologique à l'élaboration de statistiques macroéconomiques.

## **B. Groupe mixte d'experts de la comptabilité nationale**

### **1. Séminaire sur les unités chargées des grands groupes**

14. Le séminaire a été organisé par l'Équipe spéciale de la CEE sur l'échange et le partage des données économiques. Il était présidé par Sanjiv Mahajan, de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni. Le débat a été alimenté par les contributions de Statistique Canada, de Statistics Denmark, de Statistics Finland, du Central Statistics Office (CSO) d'Irlande, de l'Office national de la statistique d'Italie (ISTAT), de l'Institut national de statistique du Luxembourg (STATEC), de Statistics Netherlands, de Statistics Poland, de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni et d'Eurostat. Les thèmes suivants ont été abordés :

- Unités chargées des grands groupes au sein d'un office national de statistique : Ce qui fonctionne bien ; Ce qui doit être amélioré ;
- Visites d'étude dans des unités plus développées chargées des grands groupes : Réflexions de l'organisateur et des participants ;
- Appui aux activités des unités chargées des grands groupes au sein de l'Union européenne ;
- Thèmes spécifiques liés au travail des unités chargées des grands groupes : Profilage et Plateforme mondiale des Nations Unies pour les statistiques officielles ;
- Avantages des travaux des unités chargées des grands groupes, communication avec les groupes d'entreprises multinationales et réseau mondial des unités chargées des grands groupes.

15. Tout pays ayant une présence significative de groupes d'entreprises multinationales devrait envisager la création d'une unité chargée des grands groupes ou la désignation d'experts en la matière pour traiter les données relatives aux groupes d'entreprises multinationales. Le séminaire a montré que les pays avaient déjà fait d'importants progrès dans le renforcement de la cohérence entre les données des unités chargées des grands groupes et les données relatives aux entreprises multinationales. Les exposés ont montré que ces travaux présentaient de nombreux avantages tangibles, tels que l'amélioration de la qualité, de la cohérence et de l'homogénéité des statistiques économiques. Ils ne

permettaient pas uniquement d'améliorer la qualité et l'efficacité du travail statistique. Il pouvait en effet aussi être bénéfique pour les entreprises multinationales en les aidant à améliorer leur communication et à être plus impliquées dans la fourniture de données.

16. Le rôle et les responsabilités des unités chargées des grands groupes peuvent varier en fonction des ressources, de la collecte de données, du profilage, de la communication, du langage utilisé et du développement de la coopération et des relations du groupe d'entreprises multinationales. Deux autres aspects sont essentiels dans la mise en place d'une unité chargée des grands groupes : la nécessité d'un changement culturel, y compris au plus haut niveau de direction, et l'emplacement géographique de l'unité.

17. Au début, les unités chargées des grands groupes se sont concentrées sur les questions de cohérence nationale et de profilage au sein des services nationaux de statistique et, par la suite, elles ont engagé une collaboration avec d'autres producteurs de statistiques officielles tels que les banques centrales. Il serait peut-être utile que les unités chargées des grands groupes s'intéressent de manière plus approfondie à l'expérience de la coopération des banques nationales avec les entreprises multinationales. Les participants étaient d'avis que les aspects internationaux des travaux des unités chargées des grands groupes devaient également être développés. Outre leur taille et leur complexité, l'activité des entreprises au niveau mondial devrait être un facteur important dans le choix des populations couvertes par les unités chargées des grands groupes.

18. Les ressources humaines et leurs compétences sont essentielles au succès des travaux de l'unité chargée des grands groupes et il faut en tenir compte dans le recrutement, la formation et la fidélisation du personnel. Les participants ont estimé qu'il était nécessaire de disposer d'une bonne connaissance de la comptabilité et de solides compétences pour enquêter sur les activités des entreprises et pour combiner et rapprocher les informations provenant de diverses sources.

19. Les participants ont souligné le rôle et les avantages importants des visites de représentants d'entreprises multinationales et des entretiens individuels avec eux, y compris l'utilisation d'un langage compréhensible par les acteurs économiques. La communication avec les groupes d'entreprises multinationales est essentielle pour garantir la qualité des statistiques économiques. Plus les groupes d'entreprises multinationales sont grands et complexes, plus ils sont importants en tant que fournisseurs de données et capables de répondre à des centaines de questionnaires d'enquête. Les unités chargées des grands groupes ont une tâche importante à accomplir pour tirer parti de cette importante charge de réponse des entreprises en prenant des mesures spéciales avec les répondants les plus importants, consistant notamment à élaborer des questionnaires sur mesure, à obtenir des données prêtes à l'emploi et à désigner un point de contact unique.

20. Il est primordial d'élaborer une législation propre à promouvoir l'indépendance des statistiques officielles, la confiance qu'elles inspirent et l'impartialité des statisticiens qui les produisent. Il convient de porter une attention particulière au développement des technologies de l'information et de la communication et à la mise en place de solutions technologiques afin d'assurer la transmission sécurisée et la confidentialité des données.

21. Les participants ont souligné qu'il importait de promouvoir la coopération entre offices nationaux de statistique et entre unités chargées des grands groupes ou avec d'autres experts des données relatives aux groupes d'entreprises multinationales. De nombreux offices nationaux de statistique s'efforcent de résoudre les incohérences dans les données qui concernent un même groupe d'entreprises multinationales et les réunions bilatérales organisées par les pays ont produit des avantages incontestables et permis d'améliorer la qualité et la cohérence des statistiques dans les pays concernés. Le profilage international est recommandé pour permettre un rapprochement approprié des données.

22. La coopération internationale peut commencer par un travail bilatéral avec les pays qui sont d'importants partenaires commerciaux, mais aussi par un travail à l'échelle régionale, par exemple au sein de l'UE. En outre, il est nécessaire de disposer d'une plateforme et d'une infrastructure permettant d'envisager le partage et le rapprochement des données à l'échelle mondiale.

23. Il convient de constituer un réseau d'experts des données relatives aux groupes d'entreprises multinationales, y compris des experts issus des unités chargées des grands groupes, pour relier les flux nationaux et internationaux de travail et améliorer la qualité des données sur les groupes d'entreprises multinationales dans les différents pays. Ce mécanisme doit être mis en place progressivement par les organisations internationales avec l'appui des offices nationaux de statistique et des banques centrales. Le processus pourrait comprendre les phases suivantes : partage de l'information à l'échelle internationale, partage des données, échange de données et, enfin, rapprochement des données. Il convient, aux niveaux national et international, de réviser les lois existantes ou d'en adopter de nouvelles à l'appui de ces réseaux, y compris en utilisant des outils tels que les protocoles d'accord.

24. Les participants ont demandé à la Conférence des statisticiens européens (CES) d'étudier les moyens de faciliter la création d'un tel réseau. Les organisations internationales devraient également inscrire la cohérence des données relatives aux groupes d'entreprises multinationales à l'ordre du jour de leurs réunions et permettre aux experts de ces groupes d'y participer.

## **2. Partage des données en vue de mieux mesurer les activités des groupes d'entreprises multinationales**

25. La séance était organisée par l'Équipe spéciale de la CEE sur l'échange et le partage des données économiques. Elle était présidée par Timo Koskimäki, de Statistics Finland. Le débat a été alimenté par des contributions de Statistics Finland, d'Eurostat, de l'OCDE et de la CEE.

26. La séance comportait deux parties : au cours de la première partie, les participants ont été informés des principales recommandations de l'Équipe spéciale de la CEE sur l'échange et le partage des données économiques. La deuxième partie a consisté à recueillir des retours d'information et à mettre en commun les données d'expérience des pays et des organisations internationales en la matière.

27. Les participants ont vivement appuyé la vision et les recommandations de l'Équipe spéciale et ont apporté une contribution précieuse à l'élaboration de la version finale des directives. Les participants ont demandé à l'Équipe spéciale de recommander des mesures concrètes permettant de traduire cette vision dans la réalité. Des projets expérimentaux pourraient être menés afin de définir ces mesures, puis de les porter à l'attention de la Conférence des statisticiens européens.

28. Les débats ont permis de corroborer la conclusion de l'Équipe spéciale selon laquelle l'échange de données à des fins statistiques est déjà en cours et est appuyé à la fois par la législation et par des accords spécifiques. Jusqu'à présent, l'échange de données a pour l'essentiel été bilatéral ou régional, par exemple dans le cadre de l'UE. Il faut encore mettre au point une méthode globale normalisée. L'absence de cadre juridique commun permettant le partage des données à des fins statistiques est l'un des obstacles qui retardent le processus. L'un des moyens de surmonter les obstacles juridiques qui entravent le partage des données consiste à aider les pays à élaborer une législation qui facilite ce processus. En 2018, l'Équipe spéciale de la CEE a élaboré des éléments communs de législation statistique à l'intention de tous les services de statistique. En outre, il existe quelques exemples prometteurs, en dehors de l'UE, qui montrent que des avantages peuvent être obtenus même par l'échange d'informations non confidentielles.

29. L'Équipe spéciale distribuera le tableau récapitulatif des obstacles et des catalyseurs du partage des données à tous les participants à la réunion pour observations. Les pays seront également invités à fournir des informations sur les ressources et outils nationaux de partage des données. Il serait en outre particulièrement utile d'appuyer ces présentations par des exemples de réussite illustrant les avantages du partage de données. La version intégrale du projet de lignes directrices sera communiquée pour consultation mondiale au début de 2020. L'Équipe spéciale a encouragé tous les participants à examiner attentivement le projet de lignes directrices pendant la phase de consultation, en y associant leurs collègues des banques nationales, des entreprises et d'autres entités chargées de produire des statistiques économiques.

### 3. Comptabilité de la production mondiale

30. Cette séance était organisée par Statistique Canada, Eurostat et la CEE. Elle était présidée par James Tebrake, de Statistique Canada. Le débat a été alimenté par des contributions de la BRI, de l'Office hongrois de statistique, de Statistique Canada, de l'Australian Bureau of Statistics, de l'Institut mexicain de statistique et de géographie (INEGI) et du Bureau of Economic Analysis des États-Unis.

31. Les intervenants ont fait part de leur expérience récente en matière de comptabilisation des accords mondiaux de production. Ils ont abordé un éventail de sujets tels que l'utilisation de sources de données non traditionnelles pour mesurer les produits dérivés, les travaux récents sur les tableaux élargis des ressources et des emplois, et l'incidence des flux internationaux observés dans l'indice de la production industrielle sur la productivité.

32. Un certain nombre de thèmes et d'observations clefs se sont dégagés du débat. En premier lieu, il a été noté que, pour une bonne part, les travaux récents sur la comptabilisation des accords mondiaux de production exigeaient l'utilisation de sources de données non traditionnelles. Souvent, ces sources de données ne sont pas normalisées et leur qualité varie. Les offices de statistique devront travailler avec ces nouveaux fournisseurs de données, établir des partenariats stratégiques et les aider à rendre leurs informations plus cohérentes et, donc, plus utiles.

33. En deuxième lieu, les participants ont estimé qu'une bonne part du travail concernant les accords mondiaux de production devait être effectuée au niveau des entreprises. Un des principaux aspects de la comptabilisation de la production mondiale consiste à étudier les relations au niveau des entreprises. Si les données sont agrégées trop tôt dans le processus statistique, ces relations sont perdues et la valeur des données ne peut être pleinement exploitée.

34. En troisième lieu, plusieurs pays ont souligné qu'il importait d'établir des liens entre des données distinctes afin de mieux comptabiliser la production mondiale. Cette façon de procéder est souvent le moyen le plus efficace de « collecter » les données tout en réduisant la charge de réponse globale qui pèse sur les entreprises. Les informations obtenues sont également plus actuelles et de meilleure qualité.

35. Enfin, le rôle croissant du capital immatériel et des entreprises multinationales dans l'économie mondiale a été affirmé. Il convient de poursuivre les travaux conceptuels dans le domaine de la comptabilisation de la propriété et de la localisation de la propriété intellectuelle et de l'incidence que les flux associés (ou leur absence) ont sur des mesures macroéconomiques aussi essentielles que le revenu national brut et la productivité. Les participants ont estimé que des études supplémentaires sur la relation entre les critères de résidence et les critères de propriété devaient être menés et ont indiqué qu'ils appuieraient l'Équipe spéciale sur le programme de recherche dans le cadre du SCN créée par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. La CNUCED travaille également en collaboration avec les offices de statistique, les autorités fiscales et les banques centrales à l'élaboration de méthodes connexes relatives au cadre d'indicateurs des objectifs de développement durable. Ce travail porte en partie sur les flux financiers transfrontaliers liés aux activités des entreprises et aux actifs immatériels.

36. Une table ronde présidée par Michael Connolly, Office central irlandais de statistique, à laquelle ont pris part des représentants de Statistique Canada, de l'INEGI (Mexique), de Statistics Netherlands, du FMI et d'Eurostat, a offert l'occasion de se pencher sur l'expérience de la mise en œuvre du Guide sur la mesure de la production mondiale et sur les possibles mises à jour de ce guide. Le Groupe d'experts a noté que le Guide jouait un rôle important, car il clarifiait les concepts et aidait les pays à collecter de manière appropriée la production mondiale dans les comptes nationaux et la balance des paiements. Dans leur majorité, les pays membres de la CEE utilisent le Guide dans leurs travaux et le considèrent comme un outil de référence essentiel pour produire des statistiques économiques et des statistiques sur les entreprises.

37. Les participants à la table ronde ont noté que les concepts, les méthodes et les recommandations présentées dans le Guide étaient généralement pertinents. Néanmoins, sa mise en œuvre pose plusieurs problèmes. Dans la vie réelle, les arrangements sont beaucoup plus complexes et il est beaucoup plus difficile de les identifier. La difficulté consiste à obtenir des producteurs mondiaux des données établies selon les concepts de comptabilité nationale. Souvent, les données ne sont pas disponibles, imposent une charge de réponse importante ou évoluent d'une période à l'autre.

38. Les participants à la table ronde ont également relevé d'importants problèmes de communication. Un double effort doit être entrepris à la fois pour mieux faire connaître nos besoins de données aux répondants et pour mettre les données relatives aux comptes nationaux à la portée des divers groupes d'utilisateurs. Les statisticiens doivent collaborer plus étroitement avec les entreprises multinationales pour étudier leurs activités, mais aussi pour répondre aux besoins des utilisateurs qui cherchent à comprendre la mondialisation et les activités des entreprises multinationales. De nombreux exemples encourageants de progrès à cet égard ont été partagés, tels que les travaux sur les statistiques du commerce des filiales étrangères, les entreprises à capitaux étrangers et la répartition du commerce par caractéristiques d'entreprise. Il a également été question des difficultés rencontrées pour faire connaître aux utilisateurs les nouveaux concepts afférents à la production mondiale. Des présentations conviviales et sur mesure traitant de différents aspects et s'adressant à différents groupes d'utilisateurs doivent être élaborées.

39. Le Groupe d'experts a estimé que des lignes directrices complémentaires étaient nécessaires, mais qu'il n'était pas utile de procéder à une mise à jour complète du Guide. Les participants ont suggéré que la CEE crée, avec l'appui du Groupe directeur de la comptabilité nationale, un répertoire accessible aux pays membre des pratiques nationales, des études de cas, des présentations et de la terminologie employée dans la collecte de données. Dans un premier temps, ce répertoire pourrait s'appuyer sur les divers rapports concernant la mise en œuvre du Guide qui ont été présentés aux groupes d'experts de la comptabilité nationale et à d'autres réunions internationales, ainsi que sur des liens vers des études connexes. Les pays seront invités à compléter les informations par la documentation pertinente éventuelle qu'ils auront facilement à leur disposition.

40. S'agissant des lignes directrices conceptuelles, les deux questions en suspens qui doivent être réglées sont la propriété des produits de propriété intellectuelle, y compris l'arbre décisionnel correspondant, et l'élaboration d'orientations sur les estimations de volume. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale ont créé une équipe spéciale sur le programme de recherche sur le SCN, composée de trois sous-groupes, qui élaboreront des notes d'orientation dans trois domaines respectifs : mondialisation, numérisation et durabilité et bien-être. Dans le cadre de ses travaux, le sous-groupe sur la mondialisation élaborera des orientations conceptuelles sur les entreprises multinationales et la propriété économique. Les participants ont estimé qu'il fallait assurer le suivi de ces travaux avant de mettre à jour le Guide.

#### **4. Travaux de recherche en cours concernant la numérisation**

41. La séance était organisée et présidée par le Bureau of Economic analysis des États-Unis et par l'OCDE. Le débat a été alimenté par des contributions du Bureau of Economic Analysis des États-Unis, de l'INEGI (Mexique), de Statistique Canada, de l'Australian Bureau of Statistics, de l'Office national de statistique de Géorgie, du FMI et de l'OCDE.

42. Les participants ont estimé que la numérisation avait amplifié la mondialisation des transactions économiques et l'augmentation du nombre de consommateurs à l'échelle mondiale et qu'elle avait favorisé la multiplication des accords mondiaux entre producteurs. Les contraintes physiques qui entravent la production et la fourniture de toujours plus de services tendent à s'assouplir, tandis que les activités des plateformes d'intermédiation numérique, par exemple pour les services de covoiturage et d'hébergement, ont conduit à un nombre croissant de transactions internationales destinées à couvrir le paiement des frais d'intermédiation. En outre, la part du commerce électronique transfrontalier a considérablement augmenté.



43. Les participants estimaient en outre que la numérisation croissante soulevait des questions quant à la viabilité du cadre conceptuel et des méthodes de mesure actuels, notamment parce qu'une grande partie de l'information relative à la transformation numérique est dissimulée dans les comptes économiques de base. La nécessité de fournir des informations plus complètes sur la numérisation dans les statistiques macroéconomiques actuelles pour répondre à ces questions a été réaffirmée. En outre, la numérisation oblige les compilateurs de statistiques économiques à se pencher sur des questions relatives à des phénomènes nouveaux et en évolution, tels que l'informatique dans le nuage, l'enregistrement de données, les services dits « gratuits » rémunérés par la publicité, les données ou d'autres modèles économiques, ainsi que l'enregistrement des crypto monnaies, étant donné leur importance croissante dans certaines économies nationales. Il s'agit là de questions complexes qui peuvent remettre en question les limites actuelles du SCN et avoir de profondes répercussions sur le système, sur les résultats et sur les besoins en données. Les travaux du Groupe consultatif informel de l'OCDE sur la mesure du PIB dans l'économie numérique et sur le Manuel de l'OCDE sur le commerce numérique ont été jugés comme étant des orientations importantes pour faire progresser le processus de numérisation. Les pays sont invités à contribuer à ce débat.

44. Les participants ont souligné que la numérisation demeurerait un élément important du programme de recherche sur le SCN. Il a été souligné que l'Équipe spéciale sur le programme de recherche sur le SCN du Groupe de travail intersecrétariats sur les comptes nationaux et le Groupe consultatif d'experts entreprendraient prochainement des travaux de recherche sur des questions spécifiques relatives à la numérisation et qu'ils établiraient des notes d'orientation destinées à une diffusion plus large. Les participants ont accueilli favorablement ces notes d'orientation qui, avec le temps, permettront de relever bon nombre des défis conceptuels et pratiques que pose actuellement l'essor de l'économie numérique.

## **5. Travaux futurs et adoption du rapport**

45. La prochaine réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale sera organisée conjointement par Eurostat, l'OCDE et la CEE en avril 2020. Conformément aux priorités du programme de recherche sur le SCN, les thèmes suivants ont été proposés pour la réunion de 2020 :

- La mondialisation (session organisée par l'Office central de statistique d'Irlande, le FMI (à confirmer) et la CEE) ;
- La numérisation (session organisée par le Bureau of Economic Analysis des États-Unis et Eurostat) ;
- Bien-être et durabilité (session organisée par Statistique Canada, l'OCDE et la CEE).

46. Une autre réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale consacrée à la mesure de la production mondiale sera organisée en 2021.

47. Les participants ont demandé au secrétariat de la CEE d'informer le Bureau de la Conférence des statisticiens européens des résultats de la réunion et d'assurer le suivi des travaux supplémentaires recommandés.

48. Le présent rapport a été adopté par le Groupe d'experts de la comptabilité nationale à la session qu'il a tenue à Genève du 9 au 12 avril 2019.